



Préavis no 1/2023 du 28 avril 2023

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE CUARNY

Concernant

Les comptes de l'exercice 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

Le résultat de l'exercice présente un excédent de revenus sur les charges de CHF 26'874.65 pour un budget prévoyant un excédent de charges sur les revenus de CHF 19'758.75.

Le total du compte de fonctionnement 2021 s'élève à CHF 1'012'718.22.

La différence de CHF 46'600.00 est expliquée de manière synthétique par les dicastères suivants (somme arrondie aux CHF 100.00) :

- **Par des revenus supérieurs de :**
CHF 91'700.00 pour les finances (chapitre : impôts) ;
CHF 24'700.00 pour la sécurité sociale (Rymaje, participation au déficit compte 720.451.04).
- **Par des charges inférieures de :**
CHF 15'800.00 pour l'administration générale (chapitre : administration pour l'achat et l'entretien, les honoraires et prestations de service, les permis de construire) ;
CHF 7'200.00 pour les domaines et bâtiments (entretien des forêts compte 320.314.00) ;
CHF 15'300.00 pour les travaux (chapitre : routes pour le matériel éclairage publique, le déblaiement de la neige, les heures et frais Municipalité) ;
CHF 4'200.00 pour les travaux (chapitre : cimetière pour les salaires et l'entretien).

Pour un total de CHF 158'900.00.

- **Par des revenus inférieurs de :**
CHF 66'000.00 pour la police (participation du Canton et de Pomy pour les cibles comptes 680.451.00 et 680.452.00) ;
CHF 8'500.00 pour les finances (retour du fond de péréquation compte 220.452.00).
- **Par des charges supérieures de :**
CHF 13'600.00 pour les finances (alimentation du fond de péréquation compte 220 352.00) ;
CHF 19'200.00 pour autres bâtiments (entretien de la fontaine compte 354.314.01) ;
CHF 5'800.00 pour les services industriels (chapitre : service des eaux) ;
Et CHF - 800.00 pour le solde (arrondis).

Pour un total de CHF 112'300.00.

L'excédent de revenus a été attribué au fonds de réserve général (compte 9282.99).

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 43'965.35 (amortissements – prélèvements sur les fonds de réserve + attributions sur les fonds de réserve) pour une marge d'autofinancement budgétée de CHF -52'358.75.

GÉNÉRALITÉS :

- DISPONIBILITES (caisse, CCP, Banques)
31.12.2021 CHF 888'985.68
31.12.2022 CHF 946'505.57
- IMPOTS (personnes physiques revenus et fortune)
2021 CHF 532'427.22
2022 CHF 529'828.67

- PEREQUATION

Total net de la péréquation (somme de la péréquation directe, la cohésion sociale et la facture policière) :

2021 : décompte définitif	CHF 49'086.00 (reçu)
(Acomptes CHF 169'398.00 ; Décompte CHF 120'312.00)	
2022 : décompte provisoire (sans déduction des dépenses thématiques)	CHF 25'431.00 (à payer)
(Acomptes CHF 128'040.00 ; Décompte provisoire CHF 153'471.00)	

La péréquation 2021 s'est bouclée avec :
CHF 50'260.00 reçu en 2022 pour la péréquation directe ;
CHF 3'287.00 payé en 2022 pour la cohésion sociale ;
CHF 2'113.00 reçu en 2022 pour la réforme policière.
Pour un total reçu de CHF 49'086.00

- FONDS DE RESERVE RELIES A DES RECETTES AFFECTEES

Dicastère	solde au 31.12.21	prélèvement en 2022	solde au 31.12.22
Epuration	CHF 6'912.01	CHF 6'912.01	CHF zéro
Egouts-Canalisations	CHF 50'000.00	CHF 1'997.29	CHF 48'002.71
Eau potable	CHF zéro	CHF zéro	CHF zéro
Déchets	CHF zéro	CHF zéro	CHF zéro

Les comptes 2022 ont été révisés par la fiduciaire FIPROM en date du 27 avril 2023.

En date du 11 mai 2023 nous avons reçu le rapport de révision de la fiduciaire FIPROM et nous l'avons transmis à la Commission de gestion.

CHARGES ET REVENUS PAR DICASTÈRE

	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	189'567.40	34'244.05	185'106.45	32'785.90
Finances	183'392.61	770'264.56	246'715.93	825'525.69
Domaines et bâtiments	117'356.18	85'086.00	105'221.50	86'216.65
Travaux	89'908.05	64'411.35	141'282.57	69'865.03
Instruction publique et culte	132'061.55	0	112'073.75	0
Police	37'470.78	0	122'320.15	94'830.00
Sécurité sociale	190'440.45	25'091.60	187'568.40	13'139.00
Services industriels	72'521.20	33'620.66	74'725.59	52'652.07
Total	1'012'718.22	1'012'718.22	1'175'014.34	1'175'014.34

RAPPORT

Annexe au préavis n° 1/2023

COMMENTAIRES DES ECARTS + ANNEXE

Transmis par mail à la Commission de gestion le 11 mai 2023.

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'approuver les comptes 2022, en votant le texte ci-dessous :

LE CONSEIL GENERAL DE CUARNY

sur proposition de la Municipalité,

entendu le rapport de la Commission de gestion, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

Article 1 : d'approuver les comptes communaux et le rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2022, et d'en donner décharge à la boursière, à la Municipalité et à la commission de gestion.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Boursière :

F. Leu

F. John

Annexes : - rapport sur les comptes 2022
- comptes de fonctionnement par ordre administratif et par nature 2022
- bilan 2022